

PRÉFET DE LA MARTINIQUE
PRÉFET DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT POUR L'ACTION DE L'ÉTAT EN MER

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 26 novembre 2015

Communiqué de presse

Un passager du « Club Med II » hélitreuillé vers l'hôpital de Fort-de-France

Mercredi 25 novembre à 19h37, le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage Antilles – Guyane (CROSS AG) a reçu à un signalement du « Club Med II », navire battant pavillon français en escale à St Vincent, d'une personne blessée à bord.

En accord avec le centre de sauvetage maritime de Trinidad et Tobago, le CROSS AG a coordonné l'évacuation de cette personne avec le centre médical de consultation maritime basé à Toulouse et le SAMU de coordination médicale maritime de Fort-de-France.

Une évacuation par hélicoptère médicalisé a été réalisée par le Dragon972, hélicoptère de la sécurité civile et une équipe du SMUR maritime de Martinique à bord du « Club Med II » que se rapprochait des côtes françaises pour faciliter l'opération d'évacuation médicale.

L'hélitreuillage c'est déroulé vers 1h du matin au large de Sainte Lucie et la victime a été prise en charge au CHU de la Meynard.



Le CROSS AG est un service de la Direction de la mer de la Martinique qui intervient sous l'autorité directe du Préfet de la Martinique en tant que délégué du Gouvernement pour l'action de l'État en Mer.

Il est joignable 24/24 et 365/365 au numéro gratuit et prioritaire 196.

Contact réservé aux médias :

ANGLIONIN Ghislaine 05 96 39 39 21 ou 06 96 23 19 93 - ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

1/1